



## Mandat du groupe de travail "Métadonnées" Structuration et accompagnement

### Historique du document

Version	Auteurs	Date	Contributeurs/Relecteurs	Commentaires
0.1	Ornella KRISTO (CBN Alpin), Solène ROBERT (Patrinat (OFB-CNRS-MNHN))	25/10/2021	Laurent Poncet, Pascal Dupont (Patrinat), Jean-Jacques Richard (MTE/DEB)	
1	Ornella KRISTO (CBN Alpin), Solène ROBERT (Patrinat (OFB-CNRS-MNHN))	04/11/2021	Jean-Jacques Richard (MTE/DEB)	

### Le SINP

Le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'Etat, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'Inventaire du Patrimoine Naturel (IPN), institué en application du I de l'art. L411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste (biodiversité et géodiversité) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité, en offrant un cadre méthodologique de référence.

L'accès du public à l'information en matière d'environnement est un objectif fort du SINP qui doit permettre notamment de répondre aux engagements internationaux de la France.

Le SINP concourt au système d'information sur la biodiversité (SIB) et au système d'information sur le milieu marin (SIMM).

### Enjeux et objectifs

Les métadonnées représentent un enjeu important dans le SINP. Un standard national ainsi qu'un guide national pour la constitution des jeux de données et le renseignement des métadonnées associées sont disponibles.

Dans les faits, peu de producteurs de données ont connaissance de ces éléments et comprennent l'importance d'associer systématiquement des métadonnées à leurs données. L'objectif de ce groupe de travail est de proposer des améliorations méthodologiques et techniques permettant une meilleure appropriation par les acteurs du SINP de cette thématique pour les accompagner dans la création, la gestion et le partage des métadonnées.

## **Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP**

La mise en place de ce groupe de travail induit des interactions avec les autres travaux menés dans le cadre du SINP, notamment au niveau :

- du standard de métadonnées,
- du projet GINCO.

## **Démarche proposée**

Les propositions d'améliorations reposeront sur la réalisation d'un état des lieux des pratiques et des besoins des acteurs du SINP. Elles feront l'objet d'un rapport spécifique. Un accompagnement des acteurs sera proposé s'appuyant sur la production de supports de communication et l'organisation d'une journée de formation.

Les livrables (dont livrables intermédiaires) seront diffusés sur le site du SINP : <http://sinp.naturefrance.fr/>

### **Phase 1 : état des lieux des besoins et des lacunes du dispositif**

Une réunion de lancement du GT aura lieu début 2022 pour partager les objectifs et la démarche.

Une enquête en ligne visant à identifier les pratiques et les besoins, notamment en termes d'outils, de mutualisation, de flux, d'identifiant unique, d'amélioration du standard et au niveau de l'accompagnement des acteurs (guide, formation, etc.) sera proposée fin 2021 – début 2022. Elle sera complétée par un audit de l'existant au niveau des plateformes du SINP (premier trimestre 2022), à travers des entretiens ciblés avec les porteurs de plateformes (et éventuellement d'autres acteurs impliqués sur la thématique des métadonnées).

### **Phase 2 : synthèse des besoins et établissement de propositions d'évolutions/améliorations**

Cette phase consistera à produire et à diffuser un rapport de synthèse issu des résultats de l'enquête en ligne et des entretiens ainsi qu'à établir une liste de propositions.

Une réunion du GT sera organisée pour valider les propositions d'évolutions.

### **Phase 3 : accompagnement des acteurs et vulgarisation des rendus**

Cette troisième phase permettra de produire et de diffuser des supports de communication (plaquette, arbre décisionnel, vidéo). Une journée nationale de formation sera organisée (fin 2022).

## **Organisation, composition et pilotage**

Le groupe sera co-piloté et co-animé par PatriNat et le Conservatoire botanique national Alpin. Il comprendra des membres organisés en trois cercles, conformément au modèle de gouvernance du SINP.

### **1<sup>er</sup> cercle**

Le premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux.

Il comprendra, en plus de la cheffe de projet SINP et du CBNA, a minima :

- 3 représentants des plateformes régionales ;
- 1 représentant du MTE/DEB ;
- 1 représentant de l'IFREMER ;
- 1 ou 2 représentants de la LPO ;

- 1 ou 2 représentants du Conservatoire du littoral ;
- 1 représentant des Parcs nationaux ;
- 3 représentants des équipes données, espèces et écosystèmes de Patrinat.

En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

Ce groupe se réunira en formation plénière, en présentiel ou à distance, au moins 2 fois pendant la durée du GT.

### **2<sup>ème</sup> cercle**

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs qui participent aux travaux à l'occasion d'échanges avec les porteurs du groupe de travail et les membres du cercle 1. Ils contribuent à la relecture des livrables du groupe de travail.

Il comprendra *a minima* :

- 3 représentants de plateformes régionales ;
- 1 représentant de l'ONF ;
- 1 représentant de l'OFB/DSUED

### **3<sup>ème</sup> cercle**

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

Il comprendra *a minima* l'ensemble des porteurs de plateformes/pôles régionaux. Les universités, établissements de recherche et bureaux d'étude sont également concernés par ce 3<sup>e</sup> cercle.

## **Calendrier prévisionnel**

échéance	phase	étape
Décembre 2021 – Janvier 2022	1	Enquête en ligne.
Janvier 2022		Réunion de lancement du GT.
Janvier – Février 2022		Entretiens.
Mai 2022	2	Rapport de synthèse, listes de propositions. Diffusion auprès du cercle 2. Réunion du GT.
Fin 2022	3	Production des supports de communication. Tenue d'une journée de formation.

### **Suites du groupe de travail**

Le travail de l'action du GT pourrait être prolongé par une structure légère de quelques personnes afin de mettre en place un plan d'accompagnement des acteurs du SINP pour l'implémentation des évolutions méthodologiques et techniques retenues par le GT.